



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 4 DECEMBRE 2023**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUGEREAU Line, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine

EXCUSES : DUPUY-CHANET Marie-Laure donne pouvoir à Véronique DROUIN, WARY Grégory donne pouvoir à Samuel GESTRAUD

ABSENTS : JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Samuel GESTRAUD

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2023-70 du 04-12

CCALS – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2022 RPQS AC

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif par la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe. Il rappelle que chaque conseiller municipal a pu en prendre connaissance, que le conseil communautaire a délibéré favorablement le 21 septembre 2023 et que chaque commune doit en faire de même.

Monsieur le Maire propose en conseil municipal d'approuver le rapport annuel 2022 RPQS AC.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport annuel 2022 RPQS AC.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Samuel GESTRAUD

Etriché, le 5 décembre 2023

Le Maire

David LAGLEYZE

